AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
25 F.XXXXXF.

AVERTISSEMENTS - VIGNES

MILDIOU - Les récentes pluies ont considérablement diminué l'efficacité du dernier traitement conseillé. De nouvelles taches apparaissent actuellement sur la jeune végétation. La protection est devenue insuffisante pour empêcher le développement de la maladie et protéger les grappes du rot-brun. En conséquence, dans tous les vignobles, sauf celui de Muscadet de Maine-et-Loire, effectuer un nouveau traitement dans les tout premiers jours de la semaine du 8 au 13 Août.

Ce traitement pouvant être le dernier, devra être exécuté avec beaucoup de soins pour assurer une bonne maturité des bois au cours d'une arrière saison qui pourrait être difficile.

Pour le vignoble de la Loire-Atlantique et le vignoble de Muscadet de Maine-et-Loire, se reporter à la note du 3 Août.

BLACK-ROT - Dans le vignoble de Neuville-en-Poitou dans la Vienne, les récentes pluies ont dû provoquer une extension de la maladie. On aura donc intérêt à exécuter le plus rapidement possible et avec beaucoup de soins, le traitement conseillé contre le Mildiou qui sera actif contre le Black-rot.

VERS DE LA GRAPPE - Dans le vignoble de Bourgueil en Indre-et-Loire, de nouvelles pontes ont été déposées dans les secteurs habituellement très contaminés par ce parasite. Elles arrivent actuellement à éclosion. Par conséquent, dans ces secteurs uniquement, effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note.

Dans les autres vignobles, il est inutile d'intervenir à nouveau.

INFORMATIONS -

OIDIUM - Dans les vignes sensibles (Chenin en particulier), des attaques graves se rencontrent dans des parcelles mal protégées en début de végétation. On pourrait éventuellement, pour ces parcelles, ajouter à la bouillie anti-mildiou, un produit actif contre l'Oïdium. On peut également compléter ce traitement par un poudrage. Utiliser de préférence une spécialité à base de Dinocap (Dinitrophénylcrotonate).

....

105

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

......

AVERTISSEMENTS - ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - La récente période de pluies a également diminué l'efficacité du traitement dirigé contre le carpocapse et les tavelures. Le prochain traitement contre le carpocapse n'étant pas encore imminent et les conditions étant toujours très favorables aux contaminations tardives pour les tavelures, il est indispensable de renouveler la protection contre ces maladies sauf sur les variétés dont la récolte est imminente.

Pour les départements de Maine-et-Loire, de Loire-Atlantique et la région de la Gâtine, dans les Deux-Sèvres, se reporter à la note du 3 Août.

POMMES DE TERRE

MILDIOU - Les conditions climatiques sont toujours très favorables au Mildiou de la pomme de terre et les attaques sur tubercules sont de plus en plus fréquentes. Il est donc indispensable d'effectuer un nouveau traitement sur les cultures de plantation très tardive encore en pleine végétation.

D'autre part, il est indispensable cette année d'effectuer le défanage pour éviter des contaminations sur tubercules. Pour cela, se reporter à la note du 13 Juillet dernier.

Pour les départements de Maine-et-Loire, de Loire-Atlantique et la région de la Gâtine, dans les Deux-Sèvres, se reporter à la note du 3 Août.

TOMATES

MILDIOU - Conditions toujours très favorables au développement du Mildiou de la tomate qui poursuit ses dégâts.

Pour éviter des attaques sur fruits et l'extension de la maladie à tout le feuillage, effectuer dès maintenant un nouveau traitement.

Pour les départements de Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique et la région de la Gâtine, dans les Deux-Sèvres, se reporter à la note du 3 Août.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 5 AOUT 1966 - 2.890 exemplaires.